

Brochure d'information

Abbayes provençales

du 2 au 4 Juin 2026



- *Sénanque*
- *Le Thoronet*
- *Silvacane*

Direction diocésaine des Pèlerinages

Villa Maguelone - 31^{er} Av. St-Lazare
CS 82137 - 34060 MONTPELLIER Cedex 02

Tel: 04 67 55 85 46

Courriel: pelerinages@diocese34.fr

Site Internet: pele34.catholique.fr



Diocèse de Montpellier
Direction Diocésaine des Pèlerinages



N° d'immatriculation : IM034110018

PROGRAMME

Ce programme non contractuel peut être modifié pour des raisons
inconnues au moment de l'édition de ce document

La Provence est une des régions les mieux loties de France en abbayes. Mais le trio de tête cistercien Sénanque, Silvacane et Le Thoronet, « les trois sœurs témoignent de leur appartenance à l'ordre cistercien et de l'architecture austère dans un même environnement géographique et un rayonnement culturel propre au patrimoine religieux médiéval de la région ».

MARDI 2 JUIN :

MONTPELLIER—LA ROQUE D'ANTHERON— SILVACANE—SAINT DIDIER

8h00 Départ de **MONTPELLIER**— Villa Maguelone (avenue saint Lazare) en autocar direction la Provence

LA ROQUE D'ANTHÉRON, visite guidée au fil des rues, places et ruelles où, les moines s'installèrent, au XI^{ème} siècle.

Déjeuner

Visite guidée de l'**abbaye de SILVACANE**,

Continuation pour **SAINT-DIDIER**

*Installation au pied du Ventoux dans une maison religieuse à **SAINTE-GARDE***

célébration de la messe d'ouverture du pèlerinage

Dîner et nuit



MERCREDI 03 JUIN 2026 : SAINT-DIDIER—LE THORONET—SAINT DIDIER

Petit déjeuner à la maison religieuse.

Départ pour le **THORONET**, visite guidée de l'abbaye édifée au XII^{ème} siècle par des moines de l'ordre de Cîteaux, et considérée comme la « merveille » des abbayes cisterciennes de Provence.

Déjeuner

Visite du **monastère Notre-Dame du Torrent de Vie**. Rencontre avec les moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno.

Célébration de la messe.

Retour à **SAINT-DIDIER**, *dîner et hébergement à la maison religieuse.*

JEUDI 04 JUIN 2026 : SAINT-DIDIER — SÉNANQUE — GORDES — MONTPELLIER

Petit déjeuner à la maison religieuse.

Départ pour l'**abbaye de SÉNANQUE**.

Visite guidée des lieux fondés au XII^{ème} siècle par un ordre monastique porté par l'aura de saint Bernard. Elle offre une architecture romane aux lignes douces et pures, aux proportions humaines, sobres et dépouillées, où l'invisible devient visible, où rien ne détourne le moine de sa prière.

Rencontre avec un frère.

*Concélébration de la messe (d'envoi du pèlerinage)
avec la communauté cistercienne.*

Route pour **GORDES** (ou ses alentours)
pour *déjeuner au restaurant.*

Visite libre du village des Bories à Gordes

Retour à **MONTPELLIER** avec arrivée pour 19:30



CONDITIONS PARTICULIERES

Prix pour 40 personnes et plus : 595 € par personne.

si moins de 40 personnes : 650 € par personne.

Supplément chambre individuelle : 40 €

(Si moins de 35 personnes le pèlerinage pourra être annulé)

Ce prix comprend

- ♦ Transport routier en autocar du premier au dernier jour du pèlerinage.
- ♦ La pension complète du repas de midi du 1^o jour au déjeuner du dernier jour.
- ♦ Le service de guides en fonction des lieux de visite.
- ♦ Les frais d'entrée pour les sites prévus au programme.
- ♦ La mise à disposition d'audiophones pour toute la durée du pèlerinage.
- ♦ L'assurance multirisque confort annulation, assistance, rapatriement, frais médicaux et bagages,
- ♦ Le sac à dos du pèlerin avec données techniques relatives au pèlerinage,
- ♦ Les pourboires au guide et au chauffeur.

Ce prix ne comprend pas

- ♦ les boissons, les cafés et les dépenses à caractère personnel.
- ♦ Les quêtes de la messe, dons aux communautés...

Ce prix a été calculé

Ce prix a été calculé selon les conditions économiques (taxes, coût du carburant...) connues en date du 30 septembre 2025 Conformément à la loi, le prix sera revalidé de façon définitive selon les conditions économiques en vigueur (montant des taxes, coût du carburant etc...), et selon le nombre définitif d'inscrits, à 35 jours du départ.

Conditions d'annulation.

L'annulation, quel que soit le motif, doit être transmise au service des pèlerinages, immédiatement, par tous moyens écrits en y joignant éventuellement les justificatifs.

Le montant des frais d'annulation par personne est le suivant :

- ♦ À plus de 30 jours du départ : les frais éventuels retenus par les prestataires (compagnies aériennes, hébergements, autres...), les frais d'inscription d'un montant de 80 € et le prix de bagages de 36 €.
- ♦ Entre 30 et 21 jours du départ : 25 % du prix total TTC du voyage.
- ♦ Entre 20 et 8 jours du départ : 50 % du prix total TTC du voyage.
- ♦ Entre 7 et 2 jours avant le départ : 75% du prix total TTC du voyage.
- ♦ À moins de 2 jours avant le départ : 100% du prix total TTC du voyage.

Les frais d'inscription et le prix de l'assurance sont dus quel que soit le motif de l'annulation.

INSCRIPTIONS : si possible avant le 1er mai 2026



BULLETIN D'INSCRIPTION (1 par personne) pour le pèlerinage aux Abbayes Provençales du 02 au 04 juin 2026

Prix pour 40 personnes et plus : 595€ par personne.

Prix pour moins de 35 personnes : 650€ par personne.

Supplément chambre individuelle : 40€

à renvoyer à la Direction des Pèlerinages avec votre chèque à l'ordre de « AD34 Pèlerinages »

NOM d'USAGE (en majuscule) : _____ Prénom : _____

(Mentionné sur la pièce d'identité)

NOM de Jeune fille : _____

Adresse complète : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Date et lieu de naissance : _____

Tel. Domicile : _____ Portable : _____ Adresse mail : _____

J'autorise le service des pèlerinages à traiter les informations relatives à mes allergies alimentaires ou difficultés médicales suivantes : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence :

M, Mme, _____

Tel. Domicile: _____ Portable: _____

JE M'INSCRIS ET JE DÉSIRE

- **une chambre double** : avec : un lit double ☐ **OU** deux lits ☐ (dans la mesure des possibilités)

Nom de la personne avec qui vous désirez la partager : M _____

- **une chambre individuelle** : ☐ (dans la mesure des disponibilités, supplément **40 €** à régler à l'inscription)

TOTAL DÛ: Je verse 200€ à l'inscription (plus le supplément si chambre individuelle soit 240 €)

2^{ème} versement de 395€ avant le 15 avril 2025

Si le nombre des pèlerins est inférieur à 45 personnes je m'engage à payer le solde de 450 €.

En signant ce bordereau d'inscription je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Participation de la Direction Diocésaine des Pèlerinages de Montpellier et en particulier des mentions du règlement général sur la protection des données (consultables sur le site : <https://pele34.catholique.fr/> ou sur demande), des Conditions Particulières décrites dans la Brochure d'Information, des modalités du contrat d'assurance/assistance de ce pèlerinage.

☐ Je certifie que mon état de santé me permet de vivre ce pèlerinage en étant entièrement autonome.

☐ Je ne souhaite pas recevoir d'informations sur les prochains pèlerinages organisés par le service des pèlerinages

Fait à : _____ Le : _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Merci de fournir une enveloppe timbrée à votre adresse.

Pensez à garder une copie de ce document.

Direction Diocésaine des Pèlerinages - Villa Maguelone - 31^{er} Av. St-Lazare

CS 82137 - 34060 MONTPELLIER Cedex 02

Tel: 04.67.55.85.46 - Courriel: pelerinages@diocese34.fr

Site Internet: pele34.catholique.fr